

Délibération n° 2017-324

**OBJET : CREATION D'UN OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	54
Présents et représentés	:	70
Votants	:	70

Le mercredi 22 novembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 16/11/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy

Délibération n° 2017-324
--------------------------

M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Jean-François VIGIER donne pouvoir à Mme. Irène BESOMBES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS

M. Francisque VIGOUROUX donne pouvoir à Mme. Patricia LECLERCQ

Mme. Anne BERCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre MEUR

Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Rémi BETIN

M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE

Mme. Bouchra LAOUES donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN

M. Mustapha MARROUCHI donne pouvoir à M. Dawari HORSFALL

Délibération n° 2017-324

M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD  
 Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE  
 Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
 M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA  
 M. Grégoire de LASTEYRIE donne pouvoir à M. Pierre COSTI  
 M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. Patrice GILBON  
 Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Thomas JOLY

**DELEGUES ABSENTS**

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DELAHAYE**

**Objet : CREATION D'UN OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Stéphane BAZILE.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5216-5 modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU le code du tourisme, notamment les articles L.133-1 à L.133-3 ; L.133-4 à L.133-10, L134-2 et R133-19 ;

CONSIDERANT qu'il existe aujourd'hui deux offices de tourisme sur le territoire, compétents sur le périmètre de 10 communes (l'Office de tourisme de Massy et l'Office de tourisme de la Vallée de Chevreuse en Essonne) ;

CONSIDERANT le souhait de la Communauté Paris-Saclay de déléguer à un office de tourisme une partie de l'exercice de la compétence obligatoire « Promotion du tourisme » ;

CONSIDERANT que le Conseil communautaire institue, par délibération, un office de tourisme et détermine son statut juridique et les modalités de son organisation ;

CONSIDERANT les échanges tenus lors de la commission n°6 « Culture, Sport, Communication, Tourisme et Patrimoine » du 7 mars 2017 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°6 « Culture, Sport, Communication, Tourisme et Patrimoine » du 7 novembre 2017 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. INSTITUE un office de tourisme communautaire sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay ;
2. DIT que cet office de tourisme sera de statut associatif ;
3. DIT que l'office de tourisme aura son siège en la ville d'Orsay et prendra le nom d' « Office de tourisme Paris-Saclay »
4. ATTRIBUE à l'Office de tourisme Paris-Saclay les missions suivantes :
  - l'accueil et l'information des touristes
  - la promotion touristique du territoire, en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme.

Délibération n° 2017-324

- la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local
  - la mise en œuvre d'une partie des actions prévues dans la stratégie communautaire du tourisme
  - la commercialisation de prestations de services touristiques selon les termes du titre 1er du livre II du Code du Tourisme
  - la commercialisation de produits locaux
  - l'organisation d'événements susceptibles d'accroître la fréquentation touristique du territoire, pour le compte de la Communauté Paris-Saclay
  - la participation à des événements et salons touristiques à l'extérieur du territoire, pour promouvoir la destination Paris-Saclay
5. DIT que le Conseil d'administration de l'office de tourisme sera composé de la manière suivante :
- a. *Collège des membres de droit*  
10 administrateurs, conseillers communautaires, désignés par la Communauté Paris-Saclay. La Communauté Paris-Saclay désigne également 10 suppléants.
  - b. *Collège des professionnels du tourisme*  
5 administrateurs représentant les professionnels du tourisme, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale.
  - c. *Collège des associations et de la société civile*  
4 administrateurs représentant les associations et la société civile, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale.
  - d. *Collège des personnalités qualifiées*  
2 représentants, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale.
6. RAPPELLE que la Communauté Paris-Saclay conclura une convention d'objectifs avec l'Office de tourisme Paris-Saclay lorsqu'il sera installé.

Fait et délibéré le mercredi 22 novembre 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,  
  
Michel BOURNAT



Délibération n° 2017-324

ADOPTÉE par (70 VOIX)

70 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Michèle DESCAMPS, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Gilles GOBRON, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2017 1122 Luc 1222 42 - DE  
 Date AR Préfecture :